

# CHATILLON EN DIOIS

## L'écho

Informations municipales N°67 - Janvier 2014

*Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais,*

*En ce début d'année 2014, je tiens à vous exprimer tous mes meilleurs vœux.*

*A la fin de ce premier trimestre, l'équipe municipale actuelle arrivera à son terme, après six années de conviction, de travail et d'efforts pour avoir essayé de permettre à Châtillon d'évoluer et de prospérer dans sa vie sociale, économique, culturelle et environnementale, tout en s'efforçant de préserver une ambiance chaleureuse, harmonieuse, paisible et agréable.*

*Ce sont ces atouts que chacun aspire à trouver dans un village comme le nôtre.*

*L'année qui vient de s'écouler nous a permis :*

- *de réaliser l'aménagement complet de la rue de la Baurie, d'en bas jusqu'en haut,*
- *d'améliorer la sécurisation de la traversée de Châtillon,*
- *de mettre aux nouvelles normes le camping municipal pour conserver ses deux étoiles,*
- *de refaire entièrement les deux courts de tennis,*
- *de terminer le diagnostic assainissement,*
- *de terminer l'enfouissement du réseau électrique et le déplacement du transformateur au quartier du Bez,*
- *de finaliser l'adressage postal (nom des rues, numérotation des maisons),*
- *de mettre en œuvre le projet du traitement de l'eau et de la construction du nouveau réservoir d'eau potable,*
- *de continuer l'élaboration du PLU,*
- *de poursuivre l'harmonisation de toute la signalétique, que nous espérons terminer avant la fin du mandat,*
- *de continuer d'entretenir le patrimoine communal (bâtiments, voirie, etc.).*

*Dès la fin de l'hiver, débiteront les travaux de réfection des réseaux d'eau et de voirie dans le centre ancien, initialement prévus à l'automne dernier, mais n'ayant pu être faits à cause d'un appel d'offres infructueux.*

*Je remercie d'ores et déjà les riverains pour la patience et la compréhension dont ils feront preuve.*

*Bien sûr, d'autres projets sont en cours, d'autres réflexions aussi, mais laissons à la prochaine municipalité les directives qu'elle voudra bien prendre.*



*Notre village est une jolie source d'inspirations.  
Son écrin naturel force l'admiration.  
Sachons le préserver tout en y vivant dans l'actualité.*

*A vous tous, Châtillonnnaises et Châtillonnais, mon équipe et moi-même vous souhaitons de vous y investir, de vous y plaire, d'y vivre bien, d'y être heureux.*

*Belle et bonne année 2014.*

*Prenez soin de vous et des vôtres.*

*Madame le Maire,  
Régine ODDOZ*

# **Activités municipales**

Extrait du Conseil municipal du 19 décembre 2014

## **1 - Tarif eau et assainissement :**

Le conseil, à l'unanimité, valide la proposition suivante :

### **- Tarifs eau**

Abonnement, compteur diamètre 15 : 48,00 €

Abonnement, compteur diamètre 20 : 57,00 €

Abonnement, compteur diamètre 25 : 85,00 €

Abonnement, compteur diamètre 50 : 135,00 €

Abonnement, compteur diamètre 60 : 175,00 €

Consommations de 0 à 50 m<sup>3</sup> : 0,65 € le m<sup>3</sup>

de 51 à 200 m<sup>3</sup> : 0,73 € le m<sup>3</sup>

201 m<sup>3</sup> et plus : 0,55 € le m<sup>3</sup>

### **- Tarifs assainissement**

Redevance assainissement 0,85 € le m<sup>3</sup>

Redevance pour pollution 0,28 € le m<sup>3</sup>

Modernisation des réseaux 0,15 € le m<sup>3</sup>

Taxe de prélèvement 6 € par compteur

## **2 - Tarifs camping :**

Le conseil, à l'unanimité, valide la proposition de la commission (voir tableau)

Par ailleurs il a été décidé de reconduire Marcel Fauchon au poste de régisseur.

Un appel à candidature sera lancé pour recruter le régisseur adjoint.

## **3 - Gérance du snack de la piscine :**

Le conseil décide de porter le renouvellement de contrat de gérance à 5 ans au maximum, au lieu de 3 initialement. Le présent contrat, signé avec Marion Orand, pourra donc être renouvelé encore pour 2014 et 2015. Au-delà de cette date une adjudication devra à nouveau être lancée. Pour 2014 le contrat de gérance est renouvelé à Marion Orand pour un loyer saisonnier de 11 000 € H.T..

## **4 - Subventions :**

Les subventions suivantes ont été attribuées au collège / lycée de Die :

-Voyage d'études en Andalousie (Classe de latin): 50 € par élève pour 5 élèves de Châtillon

-Ski de fond (Classes de 6<sup>ème</sup>) : 40 € par élève pour 4 élèves de Châtillon

-Voyage d'études en Italie dans le cadre de l'expérimentation théâtre : 50 € par élève pour 3 élèves de Châtillon.

## **5 - Questions diverses :**

Le conseil accepte la demande d'Amélie Bonnamour de lui céder la petite parcelle cadastrée AB 278 située Viol de la Côte au prix de 1250 €.

L'association « Flush Poker » de Die, souhaite disposer d'une salle à Châtillon. Les membres de cette association « Loi 1901 » exercent leur activité sans enjeux financiers.

La salle des associations pourrait être mise à leur disposition sous certaines conditions.

Pâturages du Glandaz : Le conseil accepte à l'unanimité de dénoncer le bail actuel, en vue d'établir un nouveau contrat en bonne et due forme.

# CHATILLON-EN-DIOIS / CAMPING MUNICIPAL "LES CHAUSSIÈRES \*\*"

## TARIFS ANNEE 2013 - Prix piscine inclus (Haute saison)

PERIODES	EMPLACEMENT	ADULTE	ENFANT 3 à 12 ans inclus	ELECTRICITE	VEHIC ou TENTE SUPPLEM.	ANIMAUX	CAMPING-CAR
BASSE SAISON	4,10 €	3,50 €	1,70 €	3,60 €	1,90 €	2,10 €	4,10 €
Du 01 JUILLET au 31 AOUT	5,30 €	5,20 €	3,00 €	3,60 €	2,60 €	2,10 €	5,30 €

**ENFANT - 3 ANS :** GRATUIT

**REMISE** A partir de la 22<sup>ème</sup> NUIT EFFECTIVE 20% de remise sur le coût de l'emplacement pour la durée totale du séjour

**TAXE DE SEJOUR :** 0,20 € PAR JOUR ET PAR PERSONNE A PARTIR DE 13 ANS

**GARAGE MORT :** 6,00 € / JOUR du 01/07 AU 31/08 et 3,00 € / JOUR HORS SAISON

**BORNE CAMPING-CAR :** FORFAIT de 50 € pour la période de DE NOVEMBRE à MARS

**MACHINE A LAVER :** 3,00 € LE JETON (Un jeton est offert à chaque séjour!!)

4,50 €uros LE JETON

## TARIF MOBIL- HOME 2013

PERIODES	BASSE SAISON		HAUTE SAISON	
	AVRIL - MAI - OCTOBRE	JUIN - SEPTEMBRE	Du 06 JUIL au 13 JUIL	Du 13 JUIL au 17 AOUT au 24 AOUT
La semaine (du samedi au samedi)	300 €	330 €	415 €	570 €
1 NUIT	60 €	66 €	87 €	87 €
2 NUITS	108 €	120 €	140 €	165 €
<b>BASSE SAISON</b>	10 % DE REMISE sur la totalité du séjour à partir de 2 semaines consécutives			
<b>TAXE de SEJOUR</b>	0,20 € / JOUR par PERSONNE A PARTIR DE 13 ANS			
<b>CAUTION :</b>	300 €uros			

Du 24 AOUT au 31 AOUT

Du 17 AOUT au 24 AOUT

Du 13 JUIL au 17 AOUT

Du 06 JUIL au 13 JUIL

Du 29 JUIN au 06 JUIL

415 €

330 €

60 €

108 €

10 % DE REMISE sur la totalité du séjour à partir de 2 semaines consécutives

**TAXE de SEJOUR**

**CAUTION :**

## **Dernier hommage à Georges Ladrey**

*Georges Ladrey est un peintre, bien connu de nos anciens, qui a vécu dans le Diois de 1949 à 1967.*

*En 1949, il abandonne son métier de joaillier à Paris qu'il quitte pour s'installer dans le midi de la France. Sur sa route Georges Maillefaud de Mensac, le père d'Eric, un « classard », rencontré dans les chantiers de jeunesses, l'invite lors de son passage dans la Drôme : « Viens voir dans le Diois il y a ce qu'il te faut ». C'est ainsi que Georges Ladrey s'est installé à Creyers, dans une grande maison à arcades, au hameau de l'Eglise.*

*Il y restera trois ans avant de se fixer à Châtillon jusqu'en 1967 où il restaure une maison puis sa jumelle au viol Truchenud. Pendant cette période régnait à Châtillon une intense vie culturelle autour du couple Henri Kubnick et Yvette Dainville.*



*Georges Ladrey draine à son tour vers notre village d'autres artistes, dont le peintre Gérard Knorre qui s'installera à Châtillon, rue du Tricot, et le poète Jean Sénac qui vivra 2 ou 3 ans dans sa maison des Rostangs. La dernière exposition de Georges Ladrey à Châtillon date de 2004 où du 1<sup>er</sup> au 15 août, dans le cadre du festival « Châtillon fête les Arts et la Vigne », une rétrospective du peintre et décorateur de théâtre fut organisée dans la salle des mariages. Parmi les 29 toiles exposées figurait celle que l'artiste avait offerte à la commune.*

*Georges Ladrey s'est installé ensuite à Manas, puis à Crest. En 2012, Monsieur Hervé Mariton, député maire de Crest, l'a décoré de l'insigne de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres que lui avait décerné le ministère de la culture française.*

*Il est décédé à Crest le 28 octobre 2012 et a souhaité que ses cendres soient répandues dans la commune de Theys dans le Grésivaudan où il a été résistant.*

*Le 17 novembre 2013, un groupe d'amis, des résistants et des élus de Theys se sont recueillis, au columbarium de Theys, pour accomplir ses dernières volontés.*

*[Origine des informations : la presse : Dauphiné Libéré et Journal du Diois, et les amis de Georges Ladrey ].*

Bruno Gastoud

## **Tennis Club de Châtillon**

Dans les salons de la préfecture à Valence mardi 12 décembre a eu lieu la remise des médailles de la jeunesse et des sports. Etaient à l'honneur les bénévoles du monde associatif sportif.

Roland Covarel, actuel président du Tennis Club de Châtillon en Diois, fut aussi durant quatre ans président du secteur du Val de Drôme (11 clubs). Il est membre du Comité Départemental Drôme-Ardèche de tennis et fait partie de la commission du tennis féminin. Il a, avec Marcel Boltramovich, animé l'école de tennis pour les jeunes du canton.

Les instances sportives ont souhaité l'honorer pour toutes ces actions.

La médaille de bronze de la jeunesse et des sports lui a été remise par Monsieur Didier Lauga, Préfet de la Drôme.



## Club de l'Adoux- Loto

L'association a organisé son loto annuel le 24 novembre à la salle Kubnick. 140 personnes environ ont répondu à ce rendez-vous des anciens. Déjà une satisfaction !

Frédéric, le président a tenu à remercier la mairie pour son aide, les commerçants pour leurs dons qui ont permis de constituer de nombreux lots variés, les bénévoles pour leur disponibilité et plus particulièrement les « cordons bleus » du club pour leurs pâtisseries et Albert, le DJ de la soirée pour sa verve et son talent.



Les bénévoles, en effet, étaient fidèles au poste, qui à l'entrée pour vendre des cartons, qui à la buvette, qui à la préparation des jetons ou de la loterie ....

Tout ce petit monde avait le sourire, l'après-midi s'annonçait bien.

Le loto s'est déroulé en 7 parties, plus la loterie.

Liste des gagnants :

**Partie 1 :** Alexia Genin, François Oncins, Claude Piégay et Mario Bittante

**Partie 2 :** François Greco, Annie Ravel, Simone Rambaud, Danielle.

**Partie 3 :** Claire Borel, Nicole Quay, Marinette Perrier, Annie Ravel qui a gagné le coffret de couteaux (carton plein). **Partie 4** (après l'entracte) : Janine Fraud, Claude Piégay, Colette Moreau, Suzy Bompard qui a emporté le lecteur DVD. **Partie 5 :** Olga Borel, Valérie Chaffois, Janine Borel, Micheline Roland qui a gagné le GPS France / Europe.

**Partie 6 :** Colette Moreau, Océane Breynat, Janine Borel, Annick Lagnion repartie avec l'appareil à fabriquer des muffins. **Partie 7 :** Madeleine Lafond a gagné le blender Moulinex et le Café des Alpes a gagné la tablette multimédias.

Enfin, la loterie (panier garni) a été remportée par Sylvie Veye Chareton.



## Club de l'Adoux- Repas de fin d'année

Le club a tenu son repas de fin d'année au « Dauphiné », le samedi 4 décembre. 44 personnes se sont retrouvées là où les enfants de l'école viennent prendre leur repas les jours de classe. Les générations se croisent, se suivent et profitent des mêmes plaisirs. Rien de plus normal.

Frédéric a remercié Madame le Maire et son époux de leur présence ; il a aussi remercié Régine Oddoz « de lutter pour le maintien des services publics à Châtillon, et en particulier de la Poste ».

Il a annoncé que le Club poursuivait ses activités dans la tradition, et que des voyages, dont un de proximité, seraient organisés prochainement.

Philippe avait préparé un repas tout en saveurs, comme il sait si bien le faire.

Roland a raconté des histoires, et notamment un texte amusant construit par Jean d'Ormesson à partir d'expressions animalières (il y a anguille sous roche, sauter du coq à l'âne ....).

Albert n'a pas chanté Félicie ! Il a préféré innover avec « Santiano » de Hugues Aufray, accompagné par la salle.

Enfin, René a chanté « L'homme à la moto », sa chanson fétiche, lui aussi accompagné par les convives. La clairette offerte par la mairie, a conclu ces instants d'amitié partagée.



## Marché d'hiver

Ce dimanche 22 décembre, Kiki Joanin avait organisé le deuxième marché d'hiver de Châtillon. Pour réussir ses projets, il faut, dit-on, de la détermination, de l'obstination et de la motivation. Kiki a tout cela, plus l'amour de son village. Ce sont bien là les clés de la réussite. Jusqu'au dimanche matin, Kiki avait craint des caprices de la météo : « S'il pleut, les exposants ne viendront pas, ce sera une catastrophe ! ».

Mais Kiki a une bonne étoile : Pas une goutte de pluie, 22 exposants et du monde ma foi. En fait les artisans et artistes de Châtillon se sont mobilisés. Tout le monde était là : Djin Baïn, Adrienne (maroquinerie), Martine (photos), Joëlle (vannerie), Sylvie (association Equilibre), l'Atelier du Monstre (poterie), Martine Comte dans sa toute nouvelle boutique, Michèle Coffe et son expo de photos..... Même Christophe qui a ouvert exceptionnellement le Café de la Mairie.



De nombreux musiciens sont venus animer la journée.

Devant l'église il y avait Wahiba et Serge avec leur « Barbaroscope ». Un instrument de fabrication maison, à la fois orgue et kaléidoscope. Attention il y a là de la technologie informatique pour piloter les vannes qui dirigent l'air vers les tuyauteries ! Pour en savoir plus consulter le site [www.barbaroscope.org](http://www.barbaroscope.org)

Plus loin Carole s'est installée avec sa contrebasse, et d'autres encore à la flûte, à l'accordéon ou à la guitare. Ils ont été jusque 10 dans les Rostangs, Place du reviron et rue de l'église.



Les métiers de bouche étaient bien représentés : La boulangerie « Le Fournil », Richard qui a proposé ses saucisses au vin, et bien d'autres artisans de la région.

Sans oublier le Père Noël, qui avait fait une visite à Châtillon avant son grand périple de fin d'année !



**INFO MAIRIE**

*En prévision des intempéries, il est rappelé les dispositions suivantes :*

**Extrait de l'arrêté municipal du 8 mars 2010**

**Article 1 :**

Par temps de **neige ou de gelée**, les **propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur le trottoir** ou banquette jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leur habitation.

**Article 2 :**

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

**Rappel :**

Par temps de neige, le stationnement est interdit rue Neuve et toute la rue des Rostangs, pour permettre le passage du chasse-neige sans risque pour les véhicules.

**INFO MAIRIE**

**Le recensement de la population de Châtillon se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014.**

**Il sera réalisé par David Caqueret.**

**Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.**

## *Vœux 2013*

*Madame le Maire  
et les conseillers municipaux  
présenteront leurs vœux à la population*

*Vendredi 17 janvier à 19 h 00  
Salle Henri Kubnick*

*La cérémonie sera suivie d'un apéritif dînatoire  
Vous êtes toutes et tous cordialement invités*



**Les personnes arrivées à Châtillon en 2013 sont priées de se faire connaître en mairie ou auprès de Kiki Joanin, à son magasin Place du Reviron en vue de la présentation des nouveaux Châtillonnais au cours de la cérémonie des vœux.**

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon en Diois - 26410 -

Directrice de la publication : Régine ODDOZ

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Serge Baude, Roland Covarel